



# NOTE RÉCAPITULATIVE DU DÉROULEMENT ET DES MODALITÉS DU SCRUTIN

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

En application du protocole d'accord préélectoral conclu le jeudi 16 décembre 2021, la direction informe le personnel que les principaux éléments du scrutin sont les suivants :

- **1er tour** : du jeudi 17 février 2022 au jeudi 24 février 2022
- Ouverture du scrutin : le jeudi 17 février 2022 à 11h
- Clôture : le jeudi 24 février 2022 à 11h
  
- **2ème tour le cas échéant** : du jeudi 10 mars 2022 au jeudi 17 mars 2022
- Ouverture du scrutin : le jeudi 10 mars 2022 à 11h
- Clôture : le jeudi 17 mars 2022 à 11h

### Nombre et composition des collèges :

Collège		Nombre de sièges titulaires	Inscrits liste électorale		
			F	H	Cumul
n°1	Ouvriers et Employés	12	39	1049	1088
n°2	Techniciens & Agents de maîtrise	1	21	16	37
n°3	Ingénieurs et cadres	1	16	13	29

### Présentation des candidatures :

Ces listes, établies pour chaque collège séparément pour les titulaires et les suppléants, seront déposées auprès de la Direction, **par courriel à l'adresse suivante : hrscoober-fr@justeattakeaway.com le mercredi 26 janvier 2022 au plus tard à 18h pour le premier tour et, le cas échéant, le jeudi 3 mars 2022 au plus tard à 18h pour le second tour.**

**Au premier tour du scrutin**, conformément à l'article L 2314-5 du Code du travail, seules les organisations syndicales peuvent présenter des listes de candidats.

**Au second tour**, des candidatures libres peuvent être présentées en plus des listes de candidats présentées par les organisations syndicales.

Fait à Paris, le 17-12-2021

Signature

DocuSigned by:  
  
 C548847CCA7A4D7...